



INFORMATION

Négociations Annuelles Obligatoires

Voici les **5 propositions** des différentes Organisations Syndicales qui ont été proposées lors des différentes réunions NAO

- 1) 2% d'augmentation générale suite à l'augmentation du SMIC
- 2) Maintien des écarts entre chaque coefficient en tenant compte de l'augmentation du SMIC pour le coefficient de base
- 3) Proposition d'une nouvelle grille de salaires par les Organisations Syndicales incluant de nouveaux coefficients
- 4) Mise en place anticipée de la grille des salaires négociés au niveau national
- 5) Mise en place d'un bon d'achat de 100€ pour chaque salarié

La direction a répondu **DEFAVORABLEMENT** à chacune de ces demandes, en expliquant que le secteur des centres d'appels est en crise.

Les NAO semblent de nouveau se diriger vers une impasse !!!